Résumé du rapport annuel 2014

Le CEPOL est une agence de l'Union européenne dédiée à la formation des policiers, et plus spécifiquement au renforcement des capacités des services de répression européens, afin qu'ils puissent répondre aux menaces évolutives, et notamment aux menaces comportant une dimension européenne ou transfrontalière.

Le CEPOL élabore son programme d'activités en fonction de l'évaluation des menaces pesant sur les États membres de l'Union et de leurs besoins en matière de sécurité. Le CEPOL organise les activités de formation appropriées en pleine conformité avec les orientations stratégiques des institutions de l'Union européenne.

2014 a été une année fertile en défis pour l'agence. En dépit d'un déménagement qui a très considérablement accru sa charge de travail par rapport à une année normale, le CEPOL a non seulement atteint ses objectifs de l'année, mais les a dépassés,

L'agence a exécuté son programme de travail avec succès, mettant en œuvre plus d'activités que le nombre initialement prévu. L'aspect le plus important est qu'elle a étendu la portée de ses actions de formation et atteint le taux de participation le plus élevé depuis sa fondation. Cette participation croissante témoigne de la pertinence de notre catalogue annuel de formations et de l'intérêt qu'il suscite, ainsi que de notre volonté d'accroître l'accès à la formation.

Déménagement à Budapest

Le CEPOL a installé son nouveau siège à Budapest le 1er octobre 2014. L'ensemble du projet a été réalisé en moins de quatre mois.

Le déménagement a été rapidement mis en œuvre et l'agence a réussi à éviter tout effet négatif ou interruption dans la fourniture d'une formation de qualité et dans la réalisation de ses activités.

Le déménagement en chiffres

- 360 actions clés à réaliser
- Terminé en 4 mois
- Plus de 90 % du personnel conservé
- Coût du déménagement inférieur à 1 000 000 EUR

©Péter Polcz, Hungary.

Mise en œuvre du programme de travail 2014

En 2014, CEPOL a mis en œuvre 125 activités de formation et a formé 10 322 professionnels des services répressifs.

©Péter Polcz, Hungary.

Le programme de travail annuel 2014 était fondé sur des informations provenant du réseau et des parties prenantes de l'agence.
Cela a permis d'élaborer des activités thématiques et ciblées adaptées aux besoins des États membres et aux exigences de la stratégie de sécurité interne de l'UE.

Le portefeuille 2014 des activités était axé autour d'onze domaines prioritaires stratégiques. Ces activités concernaient des questions allant des techniques de gestion à celles de la mise en application de la loi et de la coopération au sein de l'UE à la criminalité économique. Les produits d'apprentissage ont été conçus de manière à faciliter le partage des connaissances et des bonnes pratiques et à contribuer au développement d'une culture européenne commune de maintien de l'ordre.

La satisfaction globale vis-à-vis des activités du CEPOL est restée élevée, 92 % des participants ayant déclaré être très satisfaits ou satisfaits des activités (94 % pour les activités sur place, 91 % pour les webinaires et 91 % pour le programme européen d'échange en matière policière).

Activité	Nombre de participants
Activités sur place	2 098
Webinaires	5 399
Modules en ligne	2 513
PEEP	312
Total	10 322

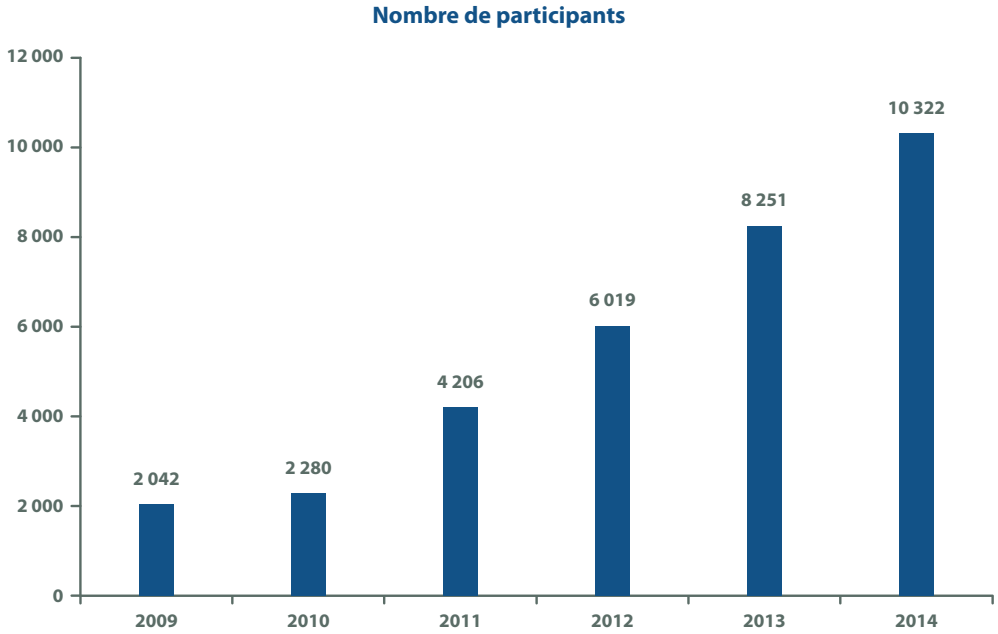

* La participation comprend des séminaires, des cours, des conférences, des modules d'apprentissage en ligne, des webinaires et le programme européen d'échange en matière policière (PEEP).

Cours, séminaires et conférences

Les cours en chiffres

- 71 cours organisés
- 2 098 participants
- 710 formateurs de 34 pays et 24 organes de l'UE et organisations internationales
- Taux de satisfaction de 94 %

Au total, le CEPOL a organisé 71 activités (cours, séminaires et conférences) dans ses locaux, dépassant ainsi l'objectif prévu de 70 activités. Les activités sur place ont attiré 2 098 participants, ce qui représente une hausse de 8 % par rapport aux prévisions initiales (1 944), et ont mobilisé 710 formateurs de 34 pays (États membres de l'UE et pays tiers), sans compter 24 organes de l'UE et organisations internationales. Le taux de participation (participation effective par rapport au nombre de places prévues) a été élevé (108 %).

Au total, 63 activités ont bénéficié de subventions en 2014. 62 activités ont été organisées, une seule a été annulée. En 2014, 1 391 752 EUR ont été inscrits au budget pour des activités subventionnées et 1 158 225 EUR ont été dépensés.

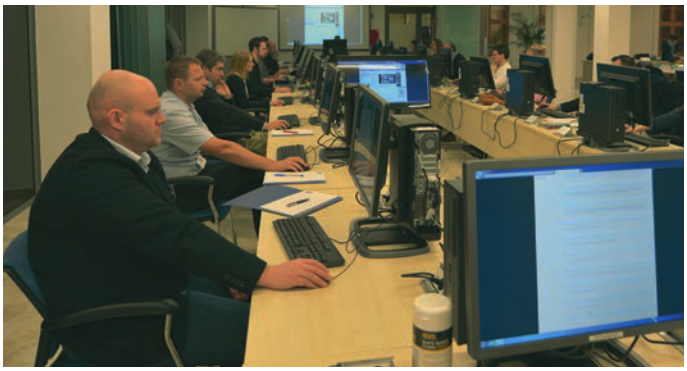

©Audrey Pariente, CEPOL, Hungary.

Programme européen d'échange en matière policière (PEEP)

Le PEEP en chiffres

- 6 volets
- durée d'échange d'une semaine
- 312 participants de 28 États membres de l'UE et de 10 pays associés

En 2014, 312 participants ont pu prendre part aux échanges. Le taux de satisfaction générale s'est élevé à 91 %.

Le programme européen d'échange en matière policière du CEPOL pour 2014 se composait de six volets: 1) volet général pour les fonctionnaires de police; 2) volet pour cadres de la police; 3) volet pour formateurs; 4) volet pour chercheurs; 5) volet interagences et 6) volet PEV-BO.

Apprentissage en ligne

L'apprentissage en ligne en chiffres

- 54 webinaires organisés
- 23 modules en ligne
- 7 912 utilisateurs de webinaires et de modules en ligne
- Taux de satisfaction de 91 %

Outre ses activités résidentielles, CEPOL offre différents outils d'apprentissage en ligne. Les participants peuvent choisir parmi les modules, les webinaires et les plateformes en ligne pour les communautés en ligne. Ces outils permettent aux professionnels des services répressifs d'accroître leurs connaissance, de partager leurs expériences et de développer leurs compétences.

La demande d'apprentissage en ligne a connu une croissance constante. En 2014, le CEPOL a organisé 54 webinaires dont l'audience s'est élevée à 5 399 participants au total. 44 de ces formations en ligne avaient été prévues dans le programme de travail annuel, huit autres ont été organisées pour répondre à des besoins spécifiques et deux provenaient d'une liste de réserve. Le taux de satisfaction générale des clients vis-à-vis des webinaires de 2014 a été élevé, atteignant 91 %.

Au 31 décembre 2014, le CEPOL disposait de 23 modules d'apprentissage en ligne sur son système de gestion de l'apprentissage d'e-net, qui ont été consultés par 2 513 utilisateurs.

Au total, 7 912 utilisateurs ont participé à des activités d'apprentissage en ligne (voir le tableau ci-dessous).

©Julian ter Huurne, CEPOL, Hungary.

Outils d'apprentissage en ligne du CEPOL en 2014	Nombre d'utilisateurs
Webinaires	5 399
Modules en ligne	2 513
Total	7 912

Programmes de cours communs

En 2014, deux programmes de cours communs ont été mis à jour: celui concernant le blanchiment d'argent d'une part et celui dédié à la traite des êtres humains (TEH) d'autre part. En 2014, quatre programmes de cours communs ont été formellement adoptés par le conseil d'administration: trois ont été mis à jour en 2013 (trafic de drogue, contre-terrorisme et Eurojust) et le quatrième l'a été en 2014 (blanchiment d'argent).

Recherche et science

La recherche et la science en chiffres

- 293 inscrits dans la LTRdb
- 1 600 publications dans la bibliothèque en ligne

En 2014, le nombre d'experts enregistrés dans la base de données des chargés de cours, formateurs et chercheurs (LTRdb) s'est considérablement accru, pour atteindre 293 inscrits à la fin de l'année. À quelques exceptions près, tous les États membres de l'UE, ainsi que des agences européennes, comme EUROPOL et l'OEDT, ont nommé des experts.

En 2014, deux nouvelles éditions du «European Science and Research Bulletin» (nos 10 et 11) ont été publiées.

Les utilisateurs agréés d'e-net ont également pu bénéficier de la base de connaissances du CEPOL, la bibliothèque en ligne, qui comportait 1 600 publications à la fin de 2014.

Programme européen de masters communs (EJMP)

L'EJMP est un programme de master sur deux ans, qui répond aux besoins professionnels des agents des services de répression. L'EJMP est conçu pour offrir une spécialisation aux agents des services de répression en matière de mise en œuvre et d'application des instruments de l'UE, notamment dans le cadre de la coopération policière dans un contexte transfrontalier. Il s'agit du premier programme académique parrainé par le CEPOL.

Douze délégués de différentes écoles de police et des représentants universitaires de 10 États membres de l'UE ont participé à un groupe de travail qui a élaboré un accord de consortium relatif au master. L'accord a été signé le 9 décembre 2014. Le 10 décembre 2014 s'est tenue la première réunion du comité directeur du master. La procédure d'accréditation a été initiée à la fin de 2014 et l'accord d'accréditation sera signé en 2015. Le CEPOL mettra en œuvre le premier EJMP de 2015 à 2017.

Relations extérieures

Les partenariats sont la clé de notre réussite depuis de nombreuses années. Avec ses partenaires de réseau, l'agence a déployé des efforts considérables pour renforcer et rendre opérationnelles ses relations de travail avec les pays du partenariat oriental et des Balkans occidentaux. Le CEPOL a accordé une attention toute particulière à la coopération avec les agences spécialisées en matière de JAI et au renforcement de ses relations avec ses parties prenantes.

Les relations extérieures en chiffres

- 8 projets de renforcement des capacités organisés avec l'appui du CEPOL
- 9 accords de coopération avec des pays tiers et des organisations internationales
- 10 accords de travail avec des pays tiers et des organisations internationales
- 2 protocoles d'accord avec des organisations internationales
- 4 accords informels de coopération (2 en vigueur et 2 en phase préparatoire)

Les accords de travail ont constitué une réalisation majeure du CEPOL en 2014. Le CEPOL a signé un accord de ce type avec la Bosnie-Herzégovine en décembre 2014, a finalisé les négociations avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine (dans l'attente de l'échange de lettres après les modifications apportées par le Conseil de l'UE) et a engagé des négociations avec des centres de formation en Serbie, au Kosovo[1], en Arménie, en Ukraine et aux États-Unis.

En 2014, le CEPOL a soutenu huit projets de renforcement des capacités mis en œuvre par des États membres de l'UE ou des organisations internationales. Ces projets couvraient des sujets variés allant des méthodologies de soutien à l'apprentissage en ligne ou de formations sur l'exploitation sexuelle des enfants à la gestion de crises civiles en passant par diverses autres thématiques importantes en matière policière.

©Audrey Pariente, CEPOL, Hungary.

1 Cette appellation s'entend sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'avis de la CPI sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

QR-AE-15-001-FR-N

ISBN 978-92-9211-219-6
doi:10.2825/172185
ISSN 2315-1250